

Compte rendu du Conseil de la Vie Sociale (CVS)

Date : 12/10/2026 à 10h30

Présents :

Représentants des résidents :	
DELION René	
DEGUIL Thérèse	
CHARPENTIER Monique	
DURANT Patricia	
VIGNERON Lucette	
DEGUIL Hélène	
DURET Anne-Marie	
Représentants des familles :	
MARTIN Monique	
GILLIER Marie-Christine	Absente
POUGNARD Madeleine	
ROBIN Nadine	
RAMBAUD Bernard	
GUINAUDEAU Didier	
Représentants du personnel :	
Bon Natacha, Idec	
Bienaimé Tiffanie, aide-animatrice	
Mathilde Etienne, animatrice	

CCAS : Mr François-Henry de CHAILLE, Président du CCAS et maire de l'Hermenault

Direction de l'EHPAD : Mme Hebert Alisa, directrice

Ordre du jour

- 1 Bilan de l'été 2026
- 2 Organisation médicale : arrêt des visites du Dr Moriceau
- 3 Arrivée de la nouvelle infirmière coordinatrice
- 4 Nouvelle tarification hébergement au 1er septembre 2026
- 5 Projet lingerie
- 6 Bilan des événements indésirables mars – aout 2027
- 7 Bienvenue à Biscotte, le nouveau chat de l'EHPAD
- 8 Animations et temps forts à venir
- 9 Questions diverses

1. Bilan de l'été 2026

L'été 2026 a été marqué par plusieurs épisodes de fortes chaleurs, particulièrement difficiles à supporter pour les résidents, notamment la nuit.

Malgré les différentes mesures mises en place par les équipes pour préserver le confort et la sécurité des résidents, un décès et une hospitalisation ont été recensés durant cette période. Sans

pouvoir établir de lien direct avec la canicule, les fortes chaleurs ont pu contribuer à fragiliser l'état de santé des personnes concernées.

Les résidents présents ont souligné les efforts réalisés par les professionnels pour les accompagner durant cette période.

Une climatisation supplémentaire a pu être installée dans un salon de l'établissement.

Par ailleurs, une étude thermique du bâtiment a été engagée afin d'identifier des solutions durables permettant d'améliorer le confort d'été et d'anticiper les futures périodes de canicule.

2. Organisation médicale : arrêt des visites du Dr Moriceau

La direction informe les membres du CVS de l'arrêt des interventions du Dr Moriceau au sein de l'établissement. Les résidents concernés et leurs familles ont été informés de cette décision par courrier.

Le Dr Moriceau a proposé aux résidents souhaitant poursuivre leur suivi médical de se rendre à son cabinet, avec l'accompagnement de leurs proches. Quatre familles ont indiqué pouvoir assurer ces déplacements.

À ce jour, 48 résidents se retrouvent sans médecin traitant et bénéficient d'un suivi médical par téléconsultation.

Afin de garantir une continuité dans leur prise en charge, les rendez-vous sont organisés, dans la mesure du possible, avec les mêmes médecins. Trois médecins interviennent régulièrement en téléconsultation auprès de l'établissement.

Les résidents et les familles expriment leurs inquiétudes concernant l'absence de médecins intervenant physiquement à l'EHPAD. Ils soulignent l'importance du contact humain et de l'examen clinique.

Le président du CCAS rappelle que cette situation s'inscrit dans un contexte plus large de difficultés d'accès aux soins. Plusieurs pistes sont actuellement explorées avec les professionnels de santé du territoire, notamment :

- Le retour du Dr Mouy après son congé maternité, qui pourrait permettre la reprise du suivi de certains résidents.
- La possibilité d'une reprise de patients par le Dr Spriet.
- L'arrivée prochaine d'un médecin junior sur la commune, susceptible de renforcer l'offre médicale locale.

La direction précise que le poste d'assistante médicale sera maintenu en 2027 afin d'accompagner le développement des téléconsultations.

Enfin, le départ du médecin coordonnateur est également évoqué. L'établissement poursuit ses recherches pour pourvoir ce poste, dont le recrutement reste particulièrement difficile.

3. Arrivée de la nouvelle infirmière coordinatrice

Natacha, nouvelle infirmière coordinatrice (IDEC), se présente aux membres du CVS.

Infirmière depuis environ 25 ans et infirmière coordinatrice depuis 12 ans, elle a pris ses fonctions à l'EHPAD Bellevue le 1er septembre 2026.

Elle présente ses principales priorités : renforcer la coordination des soins, développer les partenariats avec les professionnels de santé du territoire et améliorer la communication avec les résidents et leurs familles.

Elle rappelle l'importance du travail en lien avec les différents intervenants : équipes mobiles de soins palliatifs, équipes douleur, hospitalisation à domicile et autres partenaires médicaux.

Elle invite les résidents et les familles à la solliciter pour toute question, remarque ou proposition concernant l'accompagnement et le suivi des soins.

La direction présente également la réorganisation du service infirmier.

Corinne Bonnet occupe désormais un poste partagé entre :

- 50 % de missions infirmières ;
- 50 % de coordination du parcours des résidents, comprenant notamment les admissions et le suivi des projets personnalisés.

Cette organisation permet également de répondre aux difficultés de recrutement rencontrées sur un poste infirmier à temps partiel.

4. Nouvelle tarification hébergement au 1er septembre 2026

La direction présente la nouvelle tarification applicable depuis le 1er septembre 2026.

L'augmentation, de l'ordre de 5 % selon les catégories d'hébergement, correspond à un rattrapage tarifaire sur une période d'environ 18 mois.

Le président du CCAS souligne que cette revalorisation représente un effort financier important pour les résidents et leurs familles, notamment au regard de l'évolution des pensions de retraite. Il rappelle la nécessité de maîtriser les dépenses de fonctionnement et les investissements afin d'éviter, autant que possible, une nouvelle augmentation de cette ampleur en 2027 et de maintenir des tarifs cohérents avec ceux des établissements environnants.

La direction évoque également la prochaine évaluation PATHOS/GIR, prévue le 13 avril 2027.

Cette évaluation permet de mesurer les besoins en soins et le niveau de dépendance des résidents. Ses résultats conditionnent une partie des financements de l'établissement pour les années suivantes.

L'établissement sera accompagné par un cabinet spécialisé afin de préparer cette évaluation et de garantir une cotation au plus juste des besoins réels des résidents.

5. Projet lingerie

La direction présente le projet d'externalisation de la lingerie auprès de la société Elis AD3, envisagé à compter du 1er janvier 2027.

Ce projet fait suite à plusieurs difficultés rencontrées dans le fonctionnement actuel : vieillissement du matériel, pannes répétées du sèche-linge, multiplicité des intervenants et difficultés d'organisation entre les équipes de jour et de nuit.

La prestation envisagée comprendrait notamment :

- La présence d'une lingère professionnelle dans les locaux de l'établissement.
- Le renouvellement et la maintenance du matériel.
- L'amélioration du marquage et de la traçabilité du linge personnel.
- Une meilleure organisation du circuit du linge et une sécurisation des pratiques d'hygiène.
- La suppression du traitement du linge par les équipes de nuit.

Le coût annuel estimé de la prestation est de 85 000 €, contre environ 76 000 € pour l'organisation actuelle, soit un surcoût estimé à 9 000 € par an.

Les résidents indiquent être globalement satisfaits du fonctionnement actuel, malgré quelques situations de linge égaré ou retrouvé tardivement. Ils insistent sur l'importance de préserver la qualité de l'entretien du linge personnel.

Le Conseil d'administration s'est montré favorable au principe de l'externalisation. Toutefois, la direction précise que la décision définitive n'est pas encore prise. Des échanges complémentaires avec le prestataire sont prévus afin d'affiner le projet et ses conséquences organisationnelles.

6. Bilan des événements indésirables – mars à août 2026

Un bilan des événements indésirables déclarés entre le 26 mars et le 20 août 2026 est présenté aux membres du CVS (Annexe 1).

Les déclarations concernent principalement les soins, la restauration, la lingerie, la logistique, les médicaments et la sécurité.

Plusieurs situations sont évoquées à titre d'exemple : erreur médicamenteuse, résident retrouvé au rez-de-chaussée pendant la nuit, chariots de petit-déjeuner surchargés, dispositif d'appel non remis à un résident après recharge ou encore pannes répétées du sèche-linge.

Aucun événement indésirable grave n'a été signalé sur la période présentée.

La direction rappelle que la déclaration des événements indésirables constitue un outil essentiel de la démarche d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité.

Les professionnels sont encouragés à signaler toute situation inhabituelle, même lorsqu'elle ne présente pas de conséquence immédiate, afin de pouvoir l'analyser et prévenir sa répétition. Une restitution du bilan sera organisée auprès des équipes afin de partager les constats et de définir les actions correctives nécessaires.

7. Bienvenue à Biscotte, le nouveau chat de l'EHPAD

La direction revient sur l'adoption de Doudou, le chat d'une résidente, évoquée lors du précédent CVS. Celui-ci n'ayant pas souhaité rester à l'établissement, il a finalement retrouvé son ancien domicile.

Deux autres chats ont ensuite commencé à fréquenter régulièrement l'EHPAD et ont progressivement trouvé leur place au sein de l'établissement.

Biscotte, une jeune chatte d'environ six mois, a été adoptée, stérilisée et vaccinée.

Un second chat, surnommé Moustache, a également rejoint l'établissement. Identifié chez le vétérinaire sous le nom d'Adam, son ancien propriétaire a accepté son adoption par l'EHPAD.

Les deux chats vivent principalement au rez-de-chaussée et apprécient la compagnie des résidents.

Les membres du CVS accueillent favorablement leur présence, soulignant les bienfaits des animaux sur le bien-être, le lien social et l'apaisement.

La direction rappelle que les interactions avec les animaux restent libres et doivent respecter les préférences ainsi que les éventuelles allergies de chacun.

8. Animations et temps forts à venir

L'équipe d'animation présente les principaux événements programmés jusqu'à la fin de l'année 2026.

Octobre :

- 14 octobre : sortie spectacle cabaret à Chaillé-les-Marais.
- 15 octobre : élection du président de l'Amicale des pensionnaires.
- 19 octobre : braderie d'automne au profit de l'Amicale.
- 19 octobre : temps d'échange et de convivialité à destination des familles organisé par la psychologue de l'EHPAD Stéphanie RALLET
- 28 octobre : rencontre sportive avec les enfants du club de football.
- 30 octobre : fête d'Halloween avec les enfants du personnel et les familles.

Novembre :

- 5 novembre : petit-déjeuner amélioré sous forme de buffet, proposé en salle à manger.
- Fin novembre : sortie à un match de basket.

Décembre :

- 9 décembre : repas de Noël avec les familles.
- 30 décembre : réveillon inter-EHPAD.

Les séances de cinéma mensuelles à Saint-Cyr-des-Gâts ont également repris.

Une nouvelle convention a été signée avec la ludothèque afin de proposer davantage de jeux de société et de diversifier les activités.

Concernant le repas de Noël, les inscriptions seront prochainement ouvertes. Dans un premier temps, la participation sera limitée à deux proches par résident, sous réserve des places disponibles. Les modalités pratiques et tarifaires seront communiquées aux familles.

Enfin, un projet de repas convivial avec le Club de l'Amitié est à l'étude pour janvier 2027.

9. Questions diverses

Restauration

La direction informe les membres du CVS du changement de chef cuisinier prévu le 20 octobre 2026.

Plusieurs résidents expriment une satisfaction mitigée concernant la qualité des repas, avec des variations constatées dans les préparations.

Une famille signale notamment la présence de morceaux dans certains repas à texture mixée, pouvant mettre en difficulté les résidents présentant des troubles de la mastication ou de la déglutition.

L'infirmière coordinatrice rappelle l'importance de l'adaptation des textures, de l'équilibre nutritionnel et de la prévention de la dénutrition.

Un travail renforcé sera engagé avec le nouveau chef cuisinier et les infirmières référentes en alimentation, notamment sur :

- Le respect des textures prescrites.
- L'équilibre nutritionnel des menus.
- L'enrichissement des préparations pour prévenir la dénutrition.
- La qualité gustative et la présentation des repas.

La direction indique qu'une vigilance particulière sera portée à la prise de fonction du nouveau chef.

Les commissions menus se poursuivent avec la participation des résidents. La possibilité d'y associer également des représentants des familles pourra être étudiée.

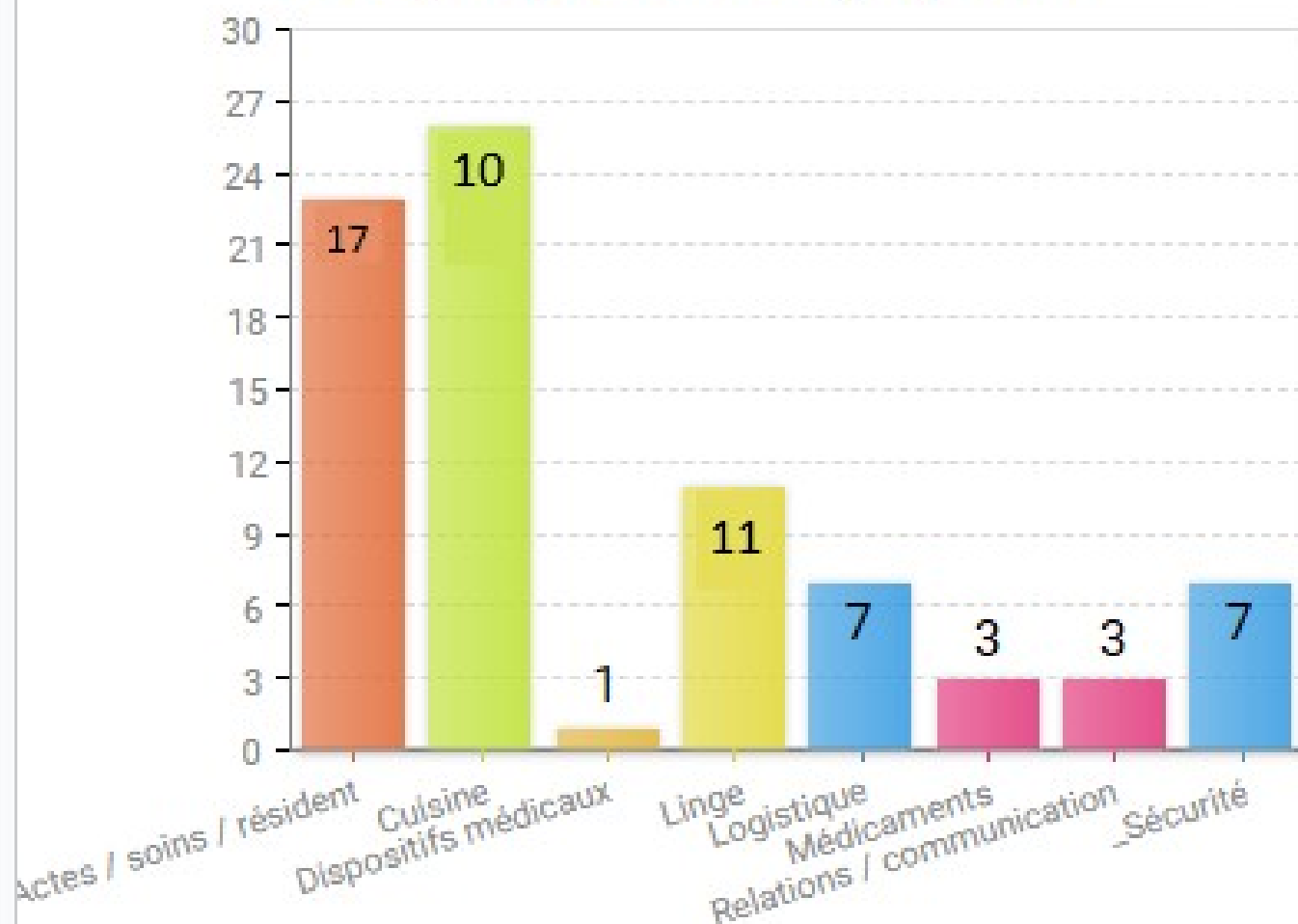
Projet d'établissement

La direction informe les membres du CVS qu'une nouvelle réunion de travail sera organisée spécifiquement autour du projet d'établissement.

Une première rédaction est en cours. Les éléments seront présentés aux représentants des résidents et des familles afin de recueillir leurs observations et propositions.

Nombre d'événements indésirables par ...

Du 26/03/2026 au 20/08/2026



Ev 1 Rasage difficile



Lors d'un rasage, un résident a manifesté une opposition au soin par des cris et des gestes d'agitation. Un professionnel a été mordu.



Action :

Adaptation des modalités du soin : privilégier le rasage au lit lorsque cela est mieux toléré. Mise à jour du plan de soins et rappel des conduites à tenir aux équipes.

Ev 2 Résidente retrouvée au RDC



Une résidente a été retrouvée au rez-de-chaussée, devant la lingerie, alors qu'elle devait être dans sa chambre. Elle a été accompagnée et recouchée.



Attention :

faire plutôt une transmission

Ev 3 Prise de traitements d'une autre résidente



Lors d'une déambulation, un résident a pris par erreur les traitements du coucher destinés à une autre résidente, en plus de son propre traitement. Un avis médical a été sollicité et n'a pas identifié de risque particulier nécessitant une surveillance spécifique.



Action :

Sécurisation des traitements de nuit : stockage en tisanerie et achat prévu de coffres sécurisés pour les chariots des étages.

Ev 4 Chariot de petit déjeuner surchargé



Lors du déplacement d'un chariot de petit-déjeuner, une pile de bols trop importante s'est renversée.



Action :

Rappel de ne pas empiler les bols trop haut et de répartir les piles avant tout déplacement du chariot.

Ev 5 Désaturation



Une désaturation en oxygène a été relevée chez un résident. Aucun concentrateur d'oxygène d'urgence n'était disponible à l'infirmerie.



Action :

Rappel de contrôler à nouveau la saturation (autre doigt, réchauffement des extrémités) et d'appeler le 15 en présence de signes de détresse. Identification des résidents disposant d'une bouteille d'oxygène rechargeable mobilisable en urgence selon les consignes établies.

Ev 6 Résident dans le couloir dans son fauteuil



Un résident a été retrouvé dans le couloir, dans son fauteuil, exprimant le souhait de rentrer à son domicile. Il a été accompagné dans sa chambre.



Attention :

Cet événement relève davantage d'une transmission permettant le suivi du comportement et des besoins du résident que d'un événement indésirable.

Ev 7 Résidente qui crie depuis le début de nuit



Une résidente a présenté une agitation avec des cris répétés au cours de la nuit et exprimait le souhait de « voir des clients ».



Attention :

faire plutôt une transmission.



Action :

Privilégier une approche non médicamenteuse : proposer le lever, un changement d'environnement, une boisson et un temps d'échange.

Ev 8 Argent retrouvé dans une poche



Un résident a signalé avoir laissé un billet de 10 € dans la poche d'une chemise remise au linge.



Action :

Rappel de vérifier systématiquement les poches des vêtements avant leur mise au lavage.

Ev 9 Montre manquante



La famille d'une résidente a signalé l'absence de sa montre depuis plus de 24 heures, celle-ci ayant été retirée pour être rechargée.



Action :

Mise en place d'une identification lors de la recharge : nom du résident, date et heure de mise en charge. Transmission à l'équipe suivante

Ev 10 Sèche-linge en panne



Une panne du sèche-linge est survenue pendant la nuit. L'astreinte a été contactée, mais l'intervention technique ne pouvait pas être réalisée durant la nuit. Le linge n'a donc pas pu être séché normalement.



Action :

Mise en place d'une solution temporaire de séchage. En cas de nouvelle panne, utilisation prioritaire des dispositifs disponibles et séchage sur portants. Installation prévue de fils à linge rétractables pour disposer d'une solution de secours.